

LES DÉCHETS DANGEREUX

Fiche 4



Définitions

Les déchets dangereux présentent des risques pour la population comme pour l'environnement. L'annexe III de la directive 2008/98/CE liste les propriétés permettant de qualifier un déchet de dangereux. Les déchets relevant d'un code déchet avec une astérisque * sont des déchets dangereux.

Qui est concerné ?

Les collectivités, maître d'ouvrage privés, les transporteurs de déchets, les entreprises de travaux, les usines d'enrobés, les centres de traitement ou de valorisation... tous les acteurs présents sur la chaîne de traçabilité du déchets dangereux.

Réglementation Tracabilité

[Décret n° 2021-321 du 25 mars 2021](#) relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments dont les dispositions ont été codifiées aux articles R. 541-42 et suivants du code de l'environnement.

[Arrêté du 31 mai 2021](#) fixant le contenu des registres déchets, terres excavées et sédiments mentionnés aux articles R. 541-43 et R. 541-43-1 du code de l'environnement.

Codes déchets

Les codes de déchets dangereux sont listés dans l'annexe II à l'article R.541-8 du Code de l'Environnement. Caractéristique d'un déchet dangereux, son code déchet présente un astérisque *

Comment savoir si mon déchet est dangereux ?

Pour les croûtes d'enrobés : s'ils contiennent plus de 1000mg/kg de HAP,

Pour les emballages : s'ils portent un étiquetage dangereux






Pour les déchets souillés : s'ils sont souillés avec un produit dangereux



Déchets les plus courants

Pour le MOA	Pour l'entreprise travaux
Ancienne cuve, déchets amiantés*, terres polluées*, traverses de chemin de fer créosotées, ballastes pollués, poteaux télécom	Sur agence ou site industriel : huiles usagées, chiffons souillés, batteries, piles, emballages souillés, boues de séparateur hydrocarbure
	Sur chantier : bombe aérosols, déchets souillés

Les obligations et démarches de chaque intervenant

Dénomination réglementaire	Producteur	Détenteur			
	 Sur chantier / sur site	 Expéditeur	 Transporteur	 Professionnel du déchet Collecteur / transit	 Exutoire Elimination / valorisation
Qui ?	MOA pour les chantiers Entreprise pour les agences et sites industriels et consommable chantier	Entreprise travaux / sites industriels	Entreprise autorisée	Entreprise autorisée (2760, 2790...)	Entreprise autorisée (2760, 2790...)
Responsabilité	Responsabilité de la bonne gestion par les différents intervenants	Responsabilité de la conformité des exutoires	Responsabilité de l'amenée jusqu'à l'exutoire (à partir de la prise en charge)	Responsabilité de l'amenée jusqu'à l'exutoire (à partir de la prise en charge)	Responsabilité du bon traitement (à partir de la prise en charge)
Obligation en terme de traçabilité	Emission du bordereau de suivi de déchets sur Trackdéchets Déclaration annuelle des déchets pour les exploitants d'ICPE (GEREP)	Complète le bordereau de suivi de déchets sur Trackdéchets	Complète le bordereau de suivi de déchets sur Trackdéchets	Complète le bordereau de suivi de déchets sur Trackdéchets	Complète le bordereau de suivi de déchets sur Trackdéchets Déclaration annuelle sur la nature, les quantités, le traitement et la destination ou l'origine de ces déchets
Obligations administratives	Enregistrement de l'entreprise sur Trackdechets Obtenir un certificat d'acceptation préalable du repreneur	Obtenir un certificat d'acceptation préalable	Une déclaration en préfecture est nécessaire pour tout transport de plus de 100 kg (à demander une fois tous les 5 ans) Récepissé à posséder dans le moyen de transport. Respect de la réglementation ADR	Obligation d'autorisation ICPE (2710, 2178, 2760, 2790, 3550) Fournir un certificat d'acceptation préalable	ISDD (arrêté 2760) Traitement DD (ICPE 2790) Fournir un certificat d'acceptation préalable

Les outils

Trackdéchets
C'est l'outil officiel obligatoire qui remplace et informatise le BSD et remplit un registre à l'aide des informations envoyées. Le BSD électronique doit être renseigné et signé par chaque intermédiaire du producteur à l'éliminateur à partir du 1 janvier 2022.
Il est nécessaire de s'inscrire sur le site Trackdéchets et de remplir la partie qui nous concerne (si nous ne sommes pas producteurs, bien l'indiquer)
Un mode opératoire pour Trackdéchets est disponible en annexe.


C'est l'outil de remontée des registres chronologiques des déchets et terres excavées et sédiment. Il est rempli automatiquement par Trackdéchets pour les déchets dangereux.
Pour rappel : le suivi des déchets dangereux sur Trackdéchets dispense de la tenue d'un registre de déchet dangereux, ce dernier étant complété automatiquement dans l'outil RNDTS par Trackdéchets

Exemples

Je veux faire éliminer des aérosols sur une agence ? Quelles sont mes obligations ?

Je suis producteur :

1. Je m'inscris sur trackdéchets
2. Un des partenaires de la chaîne crée le BSD
3. Je commande l'enlèvement
4. Je signe électroniquement mon BSD au moment de l'enlèvement
5. Je suis sur Trackdéchets les étapes de traitement du déchet

Je suis une entreprise de travaux et je dois faire éliminer des traverses de chemin de fer

Je suis détenteur, le producteur est le MOA :

1. Je demande des analyses afin de vérifier la présence ou non de créosote

En cas de présence de créosote :

1. J'informe le client de la présence de créosote (il est propriétaire du déchet et responsable de sa gestion jusqu'à élimination)
2. Je m'inscris sur Trackdéchets
3. Un des partenaires de la chaîne crée le BSD
4. Je commande l'enlèvement
5. Je signe électroniquement mon BSD au moment de l'enlèvement
6. Je suis sur Trackdéchets les étapes de traitement du déchet.

